

Extrait du OIEau - IOWater - OIAgua

<http://www.oieau.org>

Mexique : vers la mise en place de centres d'information régionaux sur l'eau 2001-2003

- Office International de l'Eau - Coopérer - Les opérations internationales - Gestion intégrée des ressources en eau par bassin -

Date de mise en ligne : jeudi 23 octobre 2008

OIEau - IOWater - OIAgua

A travers la CNA (Commission Nationale de l'Eau : 20.000 personnes), le Mexique a entrepris une profonde réforme du secteur hydraulique comprenant entre autre, la création et le développement de Conseils, Commissions et Comités de bassin au niveau des principaux bassins, sous-bassins et aquifères du pays.

Ces organismes qui regroupent les autorités fédérales, étatales et municipales ainsi que les représentants des divers usagers de l'eau, sont des lieux de concertation et de planification des actions à mener pour résoudre les problèmes de gestion et de partage des ressources entre les divers usagers.

Avec la décentralisation de la gestion des ressources en eau, les "Conseils de Bassin" créés au Mexique ont très vite ressenti le besoin d'accéder à l'information leur permettant de prendre les décisions appropriées.

Afin de répondre à cette demande, la "GCC" ("Gerencia de los Consejos de Cuenca"- unité de la "CNA" chargée de coordonner la mise en place des "Conseils de Bassins"), étudie depuis 2001/2002 la possibilité de **développer des centres d'information dans chaque bassin dénommés "CICA" (Centros de Información y Consulta sobre el Agua).**

Dans la phase d'étude préalable à la création de ces centres d'information, la CNA a souhaité prendre en considération le savoir faire et de l'expérience française en matière de gestion des données et de l'information sur l'eau.

Ainsi, au cours des 2 dernières années (2001/2002), sur financement du Ministère Français des Affaires Etrangères et de l'OMM (Organisation Météorologique Mondiale), divers experts de l'OIEau sont intervenus en missions ponctuelles au Mexique afin d'appuyer la CNA dans la "conceptualisation" de ces centres qui devront assurer 3 fonctions principales :

1. La gestion du Système d'information pour la gestion intégrée des eaux par bassin (SIGIAC), avec la mise en place de bases de données, système d'information géographique, système d'information documentaire et portail Web ;
2. Le secrétariat technique du Conseil de bassin avec, d'une part, l'organisation de la production des informations nécessaires aux prises de décision et, d'autre part, l'appui logistique pour l'organisation des réunions ;
3. L'organisation d'actions de communication et d'éducation sur le thème de l'eau au niveau du bassin avec, entre autres, la mise en place de centres d'information et de concertation pouvant comprendre bibliothèques, espace d'exposition et de sensibilisation …

Dès le début de l'année 2003, les propositions de la GCC relatives aux projets "**CICA**" et du **Réseau Mexicain d'Information sur l'Eau - "RMIA"** ont connus un accueil très positif aussi bien au niveau local que national :

- validation par la "CNA" du projet conceptuel préparé avec l'OIEau
- premières réunions de coordination, en interne au sein de la "CNA", et inter-institutionnelles avec l'INEGI, le SEMARNAT et l'IMTA, en vue de la préparation de protocoles de coopération entre eux
- inscription des concepts "CICA" et "RMIA" dans la nouvelle Loi sur l'eau adopté par le Parlement
- **adoption à l'unanimité par les Comités de Bassin du Yucatan et de la vallée de Mexico (bassin comprenant la ville de Mexico), des projets techniques et financiers proposés pour le lancement des "CICA" pilotes.**

Le gouverneur du Quintana Roo a d'ores et déjà affecté un ingénieur à plein temps pour contribuer au développement du "CICA" du Yucatan.

Au titre de 2003, la coopération franco-mexicaine, co-financée par le Ministère français des Affaires Étrangères et la "CNA", a porté sur les actions suivantes, conduites par l'OIEau :

Planification

Pour améliorer les instruments de planification mexicains, il est nécessaire d'élaborer une méthodologie à la fois conceptuelle et opérationnelle, au niveau national comme au niveau des **deux bassins pilotes de la Vallée de Mexico et du Yucatan**.

L'assistance française a porté sur l'analyse des documents de planification prévus par les Autorités mexicaines, l'élaboration de propositions pour leur amélioration à partir de l'expérience française (la méthodologie appliquée dans les SDAGE et SAGE français), en soulignant les succès et corrigeant les faiblesses et en tenant compte des spécificités du contexte mexicain.

Deux bassins pilotes servent de cadre à l'élaboration de Schémas Directeurs de Bassin expérimentaux en conformité avec les recommandations du Programme Hydrologique National (2001- 2006) : le bassin de la Vallée de Mexico jumelé avec celui de Seine-Normandie (bassins "Urbains"), d'une part, et le bassin du Rio Panuco jumelé avec l'Agence Loire-Bretagne (bassins "Agricoles"), d'autre part.

Application du principe "utilisateur-payeur"

Aucune politique de gestion intégrée des ressources en eau ne peut être vraiment efficace sans mobilisation de financements durables. La participation financière des usagers est fondamentale, sur la base de l'application du principe "utilisateur-payeur".

L'assistance a porté sur l'analyse des réussites et des échecs de l'actuel système mexicain de recouvrement des taxes, principes de base et application, et l'élaboration de propositions pour améliorer l'organisation du système en tenant compte de l'expérience française et celles d'autres pays.

L'année 2003 a donc été une période charnière de passage de la conception vers l'étude détaillée et la mise en œuvre pratique et effective des "CICAs" et "RMIA".

Elle a permis également :

- la mise en place de premiers groupes de travail du "RMIA" ;
- l'organisation d'une unité de coordination des "CICA" au niveau de la GCC ;
- la mobilisation des financements et du personnel pour les deux premiers "CICA" ;
- la formation des responsables des deux "CICA" pilotes et du "RMIA" lors d'un voyage d'étude en France afin d'analyser l'expérience française en gestion des données et informations sur l'eau ;
- l'organisation technique et le lancement de activités des deux premiers "CICA" ;
- la promotion des premiers résultats auprès des autres Comités de Bassin.

Chaque "CICA" doit en effet jouer le rôle :

- * **de banque de données sur les ressources en eau de son Bassin ;**
- * **de centre de documentation et d'information réunissant l'ensemble des documents disponibles sur les eaux souterraines et superficielles du Bassin ;**
- * **de pôle d'éducation et de sensibilisation des usagers de l'eau et de la population locale ;**

Tous les "CICA" désormais adoptent des référentiels et des méthodes communes de travail, rendus cohérents au niveau fédéral, pour alimenter le "RMIA".

Pour appuyer ces objectifs, la coopération "CNA"/OIEau a d'ores et déjà permis :

- la préparation d'un plan d'actions court terme ;
- la préparation d'une ébauche de site Web ;
- l'élaboration d'une maquette pour la gestion "on line" des informations sur les organismes acteurs de la gestion des ressources en eau au niveau de chaque bassin ;

L'expertise apportée par l'OIEau a conduit en 2003 à :

- définir l'architecture et les spécifications du système de gestion et de traitement de l'information (annuaires, données, ouvrages, articles, études, etc. existants sous forme papier ou électronique à l'échelle du bassin) ;
- développer des outils techniques et managériaux et les supports de formation correspondants ;
- rédiger les conventions de partenariats avec l'ensemble des producteurs pertinents d'information et de documentation (universités, associations, entreprises privées, écoles, …) ;
- écrire une charte de fonctionnement des "CICA" pour un management dynamique.

La mise en place rapide des "CICA" a été réclamée par les représentants des Conseils de Bassin et de Nappes Souterraines lors de leur 2ème réunion nationale qui s'est tenue à Mexico DC fin octobre 2003.